

ADDENDA

Le présent fascicule était déjà sous presse quand nous avons encore pu mettre la main sur différents renseignements concernant la famille RANSONNET, renseignements que nous voudrions porter à la connaissance de nos lecteurs.

JEAN-NICOLAS (notre p. 37):

D'intéressants détails sur le marché de dupes que les époux Ransonnet-Forron conclurent en 1775 avec les Demanet alias d'Adhérée de Saint-Léger, se trouvent dans «Les anciennes usines sidérurgiques de Saint-Léger» par Marcel Bourguignon (Le Pays Gaumais, 27/28es années, 1966/67, pp. 253, 57, 58, 60, 63).

HENRI (notre p. 23):

A. Sprunck, dans «Quelques aspects et épisodes de la vie paysanne . . . du temps de Louis XIV» (Fasc. II de la Coll. des Amis de l'Histoire, pp. 91,92) nous apprend qu'en 1686 le marchand H. Ranconnet livra aux paroissiens de Hostert une cloche d'env. 410 livres contre paiement, par chaque ménage, d'une somme de 21 sols de Brabant. Le bon état de la cloche était garanti pendant deux ans «sous condition qu'elle fût suspendue convenablement et munie d'un battant.»

En 1712 Henry Ransonnet était «maître des pescheurs.»

MICHEL (notre p. 54):

A la page 54 de la même étude nous lisons que Michel Ranconnet acquit le 20. 2. 1686 des droits de pâturage à Gasperich afin d'y entretenir 250 moutons.